



DTM
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

CES ACTIVITÉS DTM AU
TCHAD SONT SOUTENUES
PAR:



Ministère des Affaires étrangères

SITUATION DES ORPAILLEURS BLOQUÉS AU NORD DU TCHAD APRÈS LES AFFRONTEMENTS DE KOURI BOUGOUDI

 **OIM**
ONU MIGRATION

Entretien avec des orpailleurs bloqués aux alentours de la ville de Faya après avoir été contraints de quitter les mines d'or de Kouri Bougoudi © OIM 2022 / Alassane Dembele

I. CONTEXTE












Des affrontements survenus entre des orpailleurs à Kouri Bougoudi les 23 et 24 mai 2022 ont causé une centaine de morts. Cette localité est une des principales zones d'orpaillage dans le pays et bien qu'aucune étude n'existe sur le nombre d'orpailleurs qui sont y présents, des estimations venant de diverses sources font état d'une présence d'environ 40 000 orpailleurs dans les mines d'or du nord du Tibesti, constitués des migrants internationaux et nationaux.

Suite à cet incident, des milliers d'orpailleurs ont été contraints à quitter cette zone (les autorités traditionnelles ont même demandé la fermeture des sites d'orpaillage dans la zone). Par manque de moyens, les plus vulnérables parmi eux sont bloqués dans les villes du nord du pays, ajoutant une pression sur les ressources déjà très limitées dans ces villes. Un incident autour d'un puit d'eau a par exemple été rapporté dans la ville de Zouarké, opposant un membre de la communauté locale et un orpailleur.

2. METHODOLOGIE, OBJECTIF ET LIMITES

Les données présentées dans ce rapport ont été collectées du 01 au 14 juin 2022 dans les localités de **Wour, Zouar, Zouarké, Faya, Kollou et au « Puits 80 »** (nom venant du fait qu'il est situé à 80km de la ville de Faya) où les autorités locales ont alerté l'OIM sur des présences importantes des orpailleurs. Les données sur le nombre total des orpailleurs bloqués dans ces localités ont été collectées à travers des entretiens avec des informateurs clés dans les villes de Wour, Zouarké et Zouar pendant que dans les localités de Faya, Kollou et au Puits 80, elles sont issues des enregistrements des orpailleurs assistés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Par ailleurs, les données sur les profils des orpailleurs sont issues des enquêtes menées auprès d'un échantillon d'orpailleurs bloqués dans les villes de Wour, Zouar et Zouarké et des enregistrements des orpailleurs assistés par l'OIM à Faya, Kollou et Puits 80. **Le présent rapport cherche à fournir des informations sur le nombre des orpailleurs bloqués dans les villes évaluées ainsi que leurs profils, besoins, vulnérabilités et intentions.** Il est cependant à noter que la situation est évolutive au vu de la continuité des flux des orpailleurs. Par ailleurs, il est possible que d'autres orpailleurs soient bloqués dans d'autres localités situées en plein désert, considérant l'existence de plusieurs routes qui ne passent pas par les villes évaluées.

RÉSUMÉ

 <p>3 299 orpailleurs bloqués (tous des hommes) ont été identifiés dans les localités évaluées (Zouarké, Wour, Zouar, Kollou, Faya et Puits 80) dont 172 enfants</p>	 <p>Les informations sur les profils, besoins, vulnérabilités et intentions des orpailleurs ont été recueillies auprès de 554 parmi eux dont 90% avaient entre 18 et 40 ans.</p>
 <p>49% des orpailleurs avaient financé leur voyage vers les mines d'or à travers des dettes.</p>	 <p>49% des orpailleurs ont passé moins d'un an dans les mines d'or</p>
 <p>72% des orpailleurs travaillaient pour le compte d'autres personnes dans les mines d'or et estimaient à 51%, qu'ils n'étaient pas payés par ces dernières comme convenu</p>	 <p>90% des orpailleurs voyageaient en groupe</p>  <p>88% était de nationalité tchadienne</p>
 <p>94% des orpailleurs souhaitent retourner dans leurs lieux de résidence habituelle</p>	 <p>Les provinces du Wadi-Fira (22%), du Moyen-Chari (21%), et du Ouaddaï (20%) constituent les lieux de résidence habituelle de la majorité des orpailleurs</p>
 <p>Les orpailleurs ne souhaitant pas retourner chez eux (6%) ont indiqué en grande partie l'absence d'opportunités d'emploi dans les lieux de résidence comme la raison principale du non souhait (51%)</p>	 <p>La nourriture (95%) et le transport vers les lieux de résidence (87%) constituent les besoins principaux des orpailleurs</p>

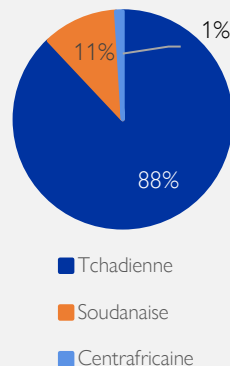
3. NOMBRE ET PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

Pendant la période de collecte des données, un nombre total de **3 299 orpailleurs bloqués** ont été identifiés dans les villes de Zouarké (1 500 orpailleurs), Wour (1 000), Kollou (365), au Puits 80 (179), Zouar (150) et à Faya (105). Toutes ces personnes étaient des hommes dont 172 enfants.

Afin de collecter des informations plus détaillées sur les profils de ces orpailleurs, leurs besoins, vulnérabilités et intentions, **554 parmi eux ont été enquêtés ou enregistrés** dont 153 à Zouarké, 146 à Koulou, 104 à Wour, 65 au Puits 80 ainsi que 48 à Faya et 38 à Zouar.

Une grande majorité des orpailleurs enquêtés avait entre 18 et 40 ans (90%) et 88 pour cent était de nationalité tchadienne.

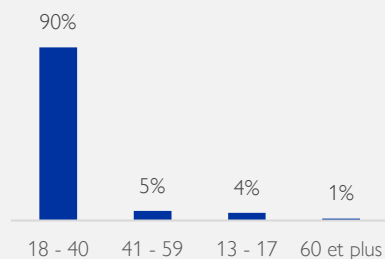
Graphique 1. Nationalité des orpailleurs



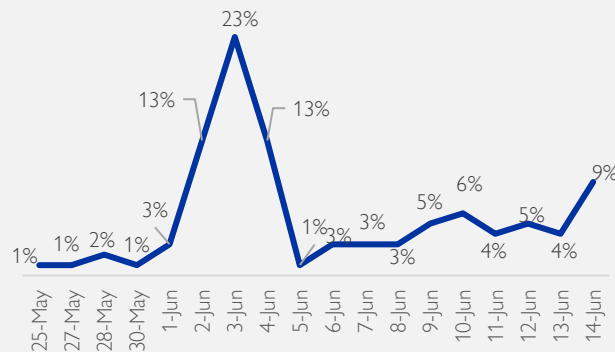
4. DATES D'ARRIVÉE DANS LES LOCALITÉS ÉVALUÉES

Plus de la moitié des orpailleurs (57%) sont arrivés entre le 25 mai et le 04 juin 2022 dans les localités où ils sont bloqués. Il est à souligner que même pendant le jour de la fin des collectes des données (le 14 juin 2022), de nouveaux orpailleurs continuaient d'arriver à Faya, Kollou et Zouarké (9%).

Graphique 2. Tranche d'âges des orpailleurs auprès de qui les entretiens ont été menés

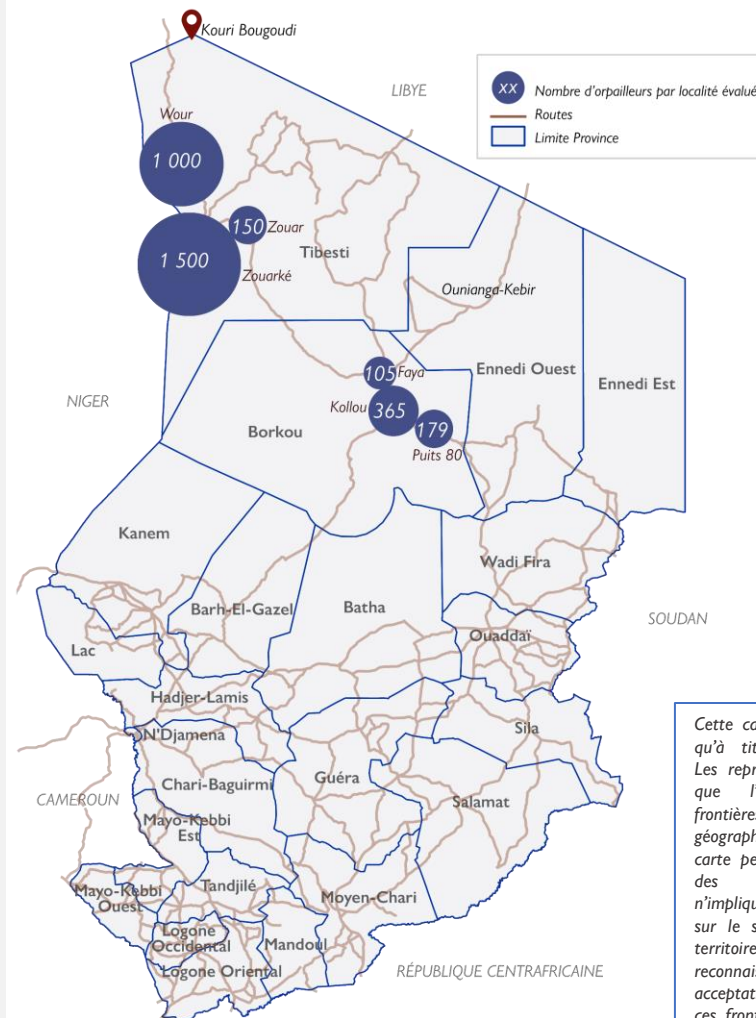


Graphique 3. Dates d'arrivée des orpailleurs dans les localités où ils sont bloqués



3 299 orpailleurs bloqués dans les localités évaluées

Carte 1. Nombre d'orpailleurs par localité évaluée



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

5. FINANCEMENT DU VOYAGE VERS LES MINES D'OR

Près de la moitié des orpailleurs (49%) ont financé leur voyage vers les mines d'or par des dettes. Le manque de moyens de paiement de ces dettes constitue d'ailleurs la raison pour laquelle certains ne veulent pas retourner dans leur lieu de résidence (voir page 5). Par ailleurs, il est à noter que 8 pour cent des orpailleurs ont financé ce voyage grâce à l'appui des amis ou proches qui étaient déjà dans les mines d'or.

6. SÉJOUR DANS LES MINES D'OR

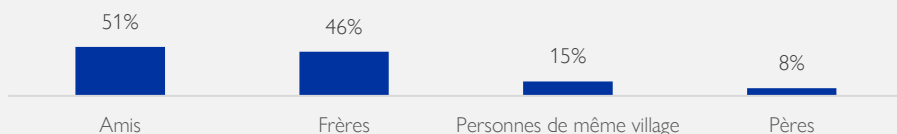
Près de la moitié des orpailleurs (49%) ont passé moins d'un an dans les mines d'or (33% y ont passé moins de 6 mois et 16% entre 6 et 11 mois). Il est aussi à souligner qu'une proportion importante y ont passé entre 12 et 24 mois (42%).

Une grande majorité des orpailleurs (72%) travaillaient dans les mines d'or pour le compte d'autres personnes. Cependant un peu plus de la moitié d'entre ces orpailleurs (51%) estimaient qu'ils n'étaient pas payés comme convenu au préalable avec les personnes pour lesquelles ils travaillaient.

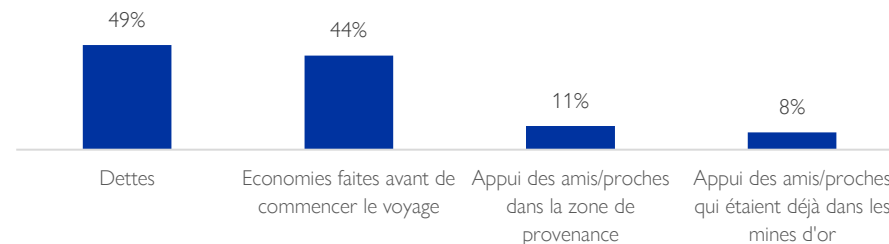
7. MODALITÉ DE VOYAGE

Une grande majorité des orpailleurs voyageaient en groupe (90%). Parmi ces-derniers, la plupart voyageaient entre amis (51%), frères (46%) ou personnes originaires d'un même village.

Graphique 8. "Si vous voyagez avec une ou plusieurs personnes, quel type de relation cette/ces personne/s a/ont avec vous ?" (choix multiple possible)



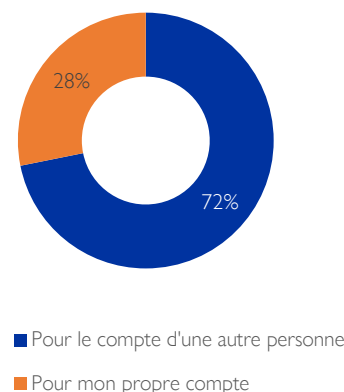
Graphique 4. Financement du voyage vers les mines d'or (choix multiples)



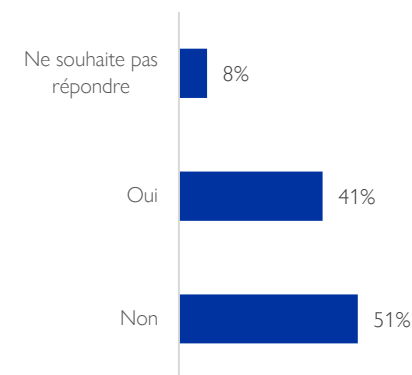
Graphique 5. Durée du séjour dans les mines d'or



Graphique 6. "Dans les mines d'or, travaillez-vous pour votre propre compte ?"



Graphique 7. « Si pour le compte d'une autre personne, estimez-vous que vous étiez payé comme convenu au préalable avec elle ? »

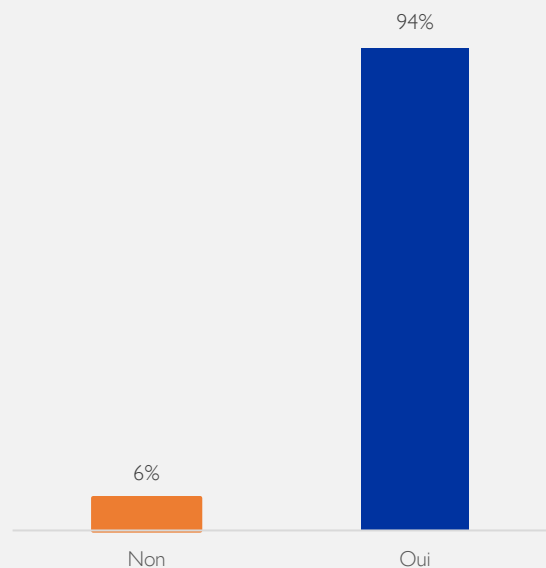


8. RESIDENCES HABITUELLES ET INTENTIONS FUTURES

La vaste majorité des orpailleurs ont exprimé le souhait de retourner dans leur lieu de résidence habituelle (94%). Le manque des moyens pour financer leur voyage constitue un défi majeur pour eux. Ainsi le besoin de transport est le deuxième besoin principal mentionné des orpailleurs après la nourriture. Les lieux de résidence habituels de ces orpailleurs sont les provinces du Wadi-Fira (22%), du Moyen-Chari (21%), et du Ouaddaï (20%).

Par ailleurs, les orpailleurs ne souhaitant pas retourner chez eux (6%), la majorité (51% parmi eux) a indiqué que la raison de ce manque de souhait était l'absence d'opportunités d'emploi dans leurs zones de provenance et qu'ils préféreraient en chercher ailleurs.

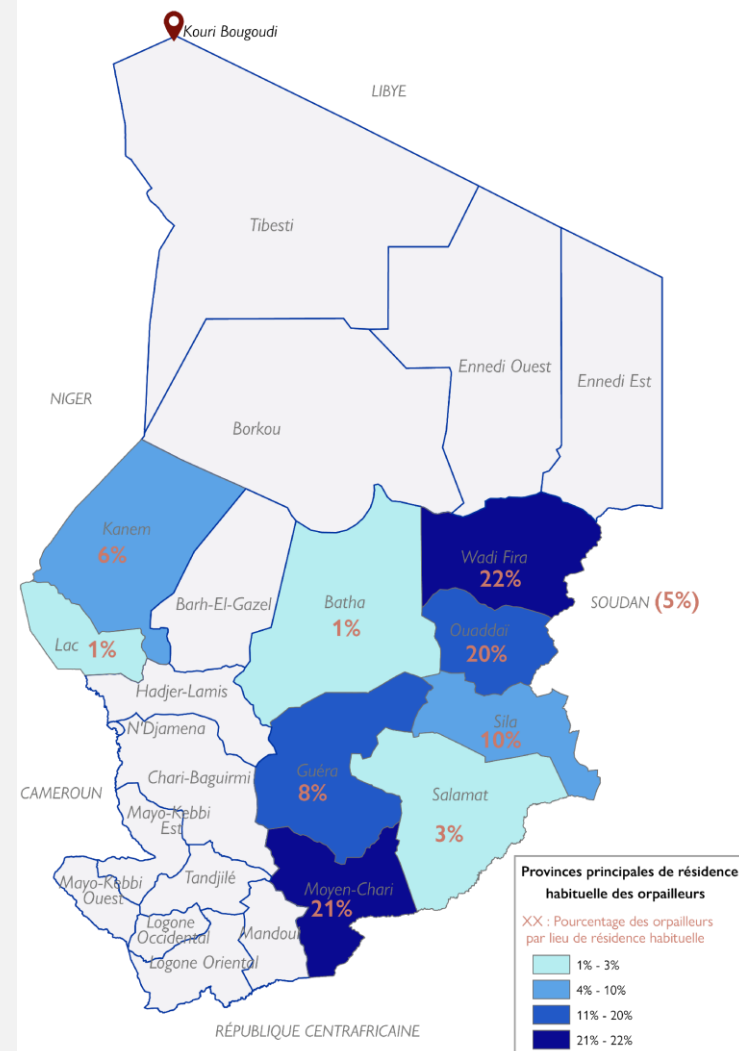
Graphique 9. "Souhaitez-vous retourner dans votre lieu de résidence habituelle ?"



Graphique 10. « Si non, pourquoi ? »



Carte 2. Résidences habituelles des orpailleurs



8. BESOINS PRINCIPAUX ET VULNERABILITÉS OBSERVÉES

Parmi les orpailleurs enquêtés ou enregistrés lors des assistances apportées par l'OIM, il a été observé que 14 pour cent étaient gravement malades, 7 pour cent ont indiqué avoir été torturés et 2 pour cent étaient blessés, notamment par balle.

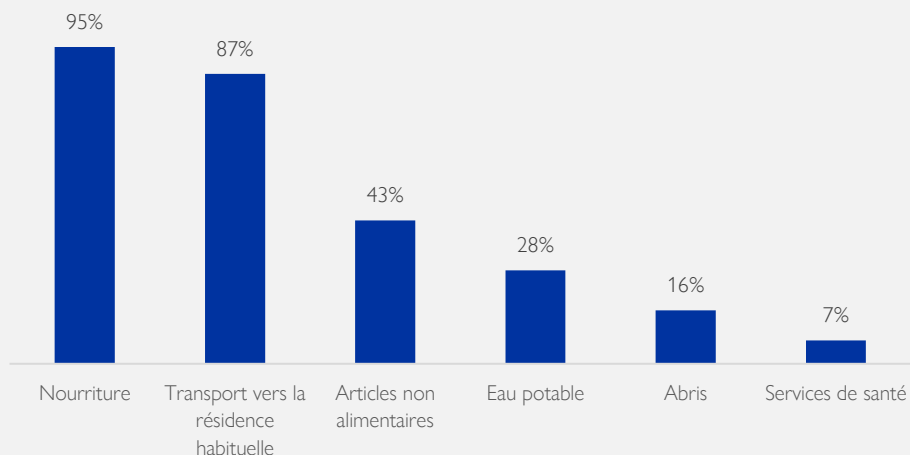
Les besoins principaux exprimés par les orpailleurs étaient la nourriture (95%) et le transport vers leurs résidences habituelles (87%). En effet, la majorité des personnes ont indiqué avoir passé une dizaine de jours sans nourriture et que par ailleurs le manque de moyens pour payer le transport est la raison pour laquelle ils restent bloqués dans les localités évaluées. Les informateurs clés ont indiqué que plusieurs des orpailleurs qui ont pu continuer leur voyage l'ont fait en contractant des dettes auprès des transporteurs et que leurs parents à destination payeront ces dettes. Les migrants bloqués jusqu'à ce jour sont donc en majorité ceux n'ayant pas ce type d'appui.

Les articles non alimentaires, notamment les nattes de couchage, constituaient le troisième besoin principal des orpailleurs (43%).

Le pourcentage relativement bas du besoin en eau (28%) peut s'expliquer par le fait que dans les villes où les orpailleurs sont actuellement bloqués, ils peuvent puiser de l'eau dans des puits d'eau qui sont aux alentours. Cependant, plus ils dureront dans ces villes, plus la pression sur les ressources d'eau existantes se fera sentir et plus la probabilité que des tensions avec les communautés locales monteront.

Le pourcentage relativement faible du besoin en abris (16%) s'explique par le fait que durant cette période de chaleur dans le nord du Tchad, beaucoup de personnes dorment à l'air libre.

Graphique 11. Besoins principaux des orpailleurs



Graphique 12. Vulnérabilités observées auprès des orpailleurs enquêtés ou enregistrés/assistés

